



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Indemnisation

Question écrite n° 6779

Texte de la question

M. Daniel Colin attire l'attention de M. le ministre délégué aux relations avec le Sénat, chargé des rapatriés, sur les préoccupations des rapatriés (reinstallation, indemnisation) et lui demande quelles sont ses intentions sur ce sujet, notamment s'agissant de la mise en œuvre d'un plan de resorption sur trois ans afin de régler les différents dossiers.

Texte de la réponse

L'endettement professionnel des rapatriés réinstallés figure parmi les priorités d'actions du ministre délégué aux relations avec le Sénat, chargé des rapatriés. Lors de leur arrivée sur le territoire métropolitain, ces rapatriés ont du, le plus souvent, emprunter l'intégralité des fonds nécessaires au rétablissement de leur activité. Les acquisitions d'entreprises ou d'exploitations ont été réalisées dans les conditions souvent très défavorables. Il en est résulté un endettement important et souvent difficile à supporter financièrement pour cette population. Pour aider ces rapatriés réinstallés, le gouvernement de M. Jacques Chirac avait pris en 1986 et 1987 un ensemble de mesures de remise des prêts de réinstallation et de consolidation des dettes qui a permis d'effacer les dettes de près de 10 000 entreprises pour un montant de près de 1 milliard de francs. Malgré l'importance des mesures prises, il reste encore aujourd'hui des rapatriés réinstallés qui n'ont pu voir leur situation réglée. Depuis le mois de mai dernier, ce dossier, particulièrement complexe, fait l'objet d'un traitement attentif. Un recensement opéré, en liaison avec les préfets, a permis de dénombrier 800 exploitations ou entreprises de rapatriés réinstallés en difficulté. Dans l'immediat, le dispositif de suspension des poursuites, prévu en dernier lieu par l'article 81 de la loi du 27 janvier 1993 fera l'objet d'une mesure de reconduction inscrite dans un texte de loi présenté au Parlement d'ici la fin de l'année 1993. Le traitement de fond des dossiers sera parallèlement réalisé dans le cadre d'un dispositif en cours d'examen, en liaison avec les ministères de l'économie et du budget.

Données clés

Auteur : [M. Colin Daniel](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6779

Rubrique : Rapatriés

Ministère interrogé : rapatriés

Ministère attributaire : rapatriés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 octobre 1993, page 3520

Réponse publiée le : 15 novembre 1993, page 4068